

Colloque de l'Association Française de Science Politique

Avec le concours du Centre de recherches politiques, administratives et sociales (CNRS, Lille 2) et l'Ecole doctorale de l'Institut d'études politiques de Paris

« Les tendances récentes de l'étude des partis politiques dans la science politique française : organisations, réseaux, acteurs »

Paris, Institut d'études politiques, 31 janvier et 1er février 2002

Rompre l'union : Démocratie liberale en 1998

Contribution à l'étude de l'impact de l'organisation des partis sur leur propre unité

Nicolas SAUGER ¹

Née en 1978 de la volonté d'institutionnaliser la coalition centriste formée autour de Valéry Giscard d'Estaing, l'Union pour la Démocratie Française aura tenu vingt ans. Vingt ans avant que Démocratie Libérale ne se retire de la confédération en 1998. L'UDF, dans son projet de fédération de l'ensemble des modérés², n'est plus. Dès sa création, l'UDF est apparue comme un parti en sursis, le qualificatif de parti lui étant même disputé³. Les partis qui ont contribué à sa formation⁴ n'ont jamais voulu se fondre dans une organisation unitaire. L'UDF, pour reprendre une formule de D. Hanley, c'est un peu plus que la somme de ses parti(e)s, mais guère plus (Hanley, 1999 : 186). Cependant, une construction conçue d'abord comme une coalition électorale, éventuellement temporaire, peut s'avérer durer⁵. Et l'UDF, malgré sa faiblesse et le désintérêt, voire la franche hostilité, que ses membres tour à tour ont pu lui afficher (Le Flamanc, 1996), a surpris par sa capacité à surmonter les nombreuses crises

¹ nicolas.sauger@cevipof.sciences-po.fr

² La désignation de modérés ne renvoie pas généralement à une définition précise et ne doit pas être comprise comme qualification idéologique (cf. Francfort, 2000). Elle constitue toutefois une dénomination pratique des membres de l'UDF (cf. Ysmal, 2001), faisant ainsi suite à la tradition des notables "indépendants" (cf. Merle, 1955). La modération politique se définit ainsi plus en creux, comme opposée à la gauche, aux extrêmes ou au gaullisme que par un contenu positif. Elle évoque avant tout une attitude ou une culture politique plus qu'une position, se rapprochant ainsi plus d'un centrisme que du centre (Hazan, 1997; Lay, 1988).

³ Notamment par (Borella, 1990).

⁴ Il s'agit du Parti Républicain, qui deviendra Démocratie Libérale en 1997, du Centre des Démocrates Sociaux, qui deviendra Force Démocrate lors de sa fusion avec le Parti Social Démocrate en 1995, et du Parti radical, dit valoisien. Outre ces trois partis, les clubs Perspective et Réalité avaient également été comptés au rang des formations fondatrices de l'UDF. Le Centre des National des Indépendants, qui participa partiellement à la coalition électorale UDF en 1978 n'y adhéra finalement pas tandis que le Parti Social Démocrate rejoindra au contraire la confédération peu de temps après sa formation (Massart, 1997).

⁵ Et c'est notamment là la différence entre l'UDF et toutes les organisations de la droite modérée, telles que l'UPF, l'URC ou l'Alliance, dont aucune ne s'est jusqu'à présent avérée durable.

qu'elle a dû traverser. La défaite de V. Giscard d'Estaing en 1981, la création d'un groupe parlementaire autonome par le CDS en 1988, la division ou l'absence récurrente de la confédération aux scrutins européens (1983, 1989) ou présidentiels (1988, 1995) n'ont pas réussi à entamer l'unité organisationnelle de l'UDF. Cela menait finalement à prédire "qu'un retour à l'autonomie des composantes est tout simplement improbable" (Hanley, 1999 : 186). Six mois après que l'article ait été accepté pour publication, Démocratie Libérale mettait fin à sa participation à l'UDF. C'est l'occurrence de cette scission qui tentera ici d'être expliquée.

Pour expliquer la scission de DL, plusieurs stratégies de recherche peuvent être adoptées⁶. La première est de rechercher les causes de cette scission dans le contexte du printemps 1998, notamment du côté des élections régionales et plus particulièrement dans les alliances nouées localement entre des représentants de la droite modérée et le Front National. Cependant, des crises de même nature, en 1988 par exemple, n'ont pas abouti à de scission de composante de l'UDF même si certaines personnalités ont pu faire défection. Une seconde stratégie de recherche peut être construite à partir de l'hypothèse qu'une scission est un phénomène aléatoire. Il peut survenir à tout moment dans la vie d'un parti. Dès lors, c'est la dynamique même du processus scissionniste qui est explicatrice de l'occurrence de la scission. Néanmoins, partir de cette seule hypothèse revient à négliger la spécificité, et partant une part de l'intérêt, du cas de l'UDF. Pourquoi, pour le sens commun, la scission de DL apparaît-elle comme évidente alors que l'analyse effective de son organisation a conduit à prédire son improbabilité ? Nous proposons donc ici une troisième stratégie de recherche, spécifiquement organisationnelle⁷. Est-ce parce que l'UDF est une confédération que DL a fait scission ? Nous voudrions plus généralement déterminer dans quelle mesure l'organisation d'un parti est liée au maintien de son unité.

L'unité d'un parti est continuellement remise en cause. Chaque année, de nouveaux adhérents remplacent pour partie les anciens. Seulement 42% des cadres du Parti socialiste en 2000 en étaient membres avant 1981. Un quart d'entre eux le sont depuis moins de dix ans⁸. Un parti, comme le souligne M. Offerlé, est constamment l'objet de transformations porteuses de "dissociation" (Offerlé, 1997 : 118). L'apparence d'unité historique d'un parti correspond donc à un "travail d'entretien de la sociation partisane [qui] est aussi un travail constant de revendication d'une identité unique et continue" (Offerlé, 1997 : 119). Cette identité est bien l'objet d'un travail de construction ou de reconstruction dans la mesure où les positions sur les différents enjeux du débat politique et en matière de politiques publiques évoluent par exemple, à un rythme certes plus ou moins soutenu suivant les partis. Si le passage de l'opposition à l'instauration du quinquennat présidentiel à son soutien⁹ peut apparaître relativement anecdotique pour le cas de l'UDF, le changement de position sur un enjeu peut provoquer un réalignement majeur d'un système partisan (Carmines & Stimson, 1989). Dans

⁶ Dans notre thèse de doctorat, différentes hypothèses sont de cette manière testées pour expliquer l'occurrence des scissions de DL, mais également du MPF et de DLC. Trois dimensions principales sont explorées : celle du système partisan, celle de l'organisation et celle de l'action collective.

⁷ Nous ne faisons en fait ici que reprendre les intuitions, développées sur d'autres objets de (Hauss & Rayside 1978). Plus généralement, notre travail bénéficie ici largement du développement de "l'écologie des populations organisationnelles" (Hannan & Freeman, 1977; Baum, 1996).

⁸ Cf. Enquête du CIDSP lors du congrès de Grenoble 2000 du PS (Bréchon, 2001).

⁹ L'UDF se prononce par exemple pour la première fois en faveur du quinquennat présidentiel à l'occasion de son programme pour les élections législatives de 1997.

ce cadre, une scission ne représente que l'une des modalités d'une vaste gamme de situations qui irait du simple changement du parti à sa dissolution¹⁰.

Cependant, une scission a cela de spécifique, d'une part, que de mettre en scène la rupture de l'unité et d'autre part, que de ne pas être délibérée au niveau du parti. Si on accepte de définir une scission comme la transformation résultante de la défection collective de membres d'un parti pour créer un autre parti, alternatif et concurrent, on aperçoit clairement qu'une scission combine les deux modalités de la défection et de la protestation. Une scission n'est pas que la rupture de l'unité; elle est aussi la construction collective d'une nouvelle identité, qu'elle se revendique d'une autre inspiration ou bien de la volonté de revenir aux sources, de purifier l'identité commune (Lucardie, 2000). Dès lors qu'une scission ne correspond pas à un acte volontaire de transformation du parti sur lui-même, qu'elle ne répond pas d'une volonté de sortir de la sphère publique et même partisane, l'étude du contexte organisationnel au sein duquel une scission se développe apparaît déterminant.

Tous les partis n'ont pas connu de scission. Le phénomène est pour autant général¹¹ et non spécifique à une forme partisane particulière. Les scissions n'apparaissent particulières ni à la gauche ni à la droite, se produisent régulièrement dans de pays de traditions organisationnelles aussi différentes que celles des Pays Bas, du Danemark ou de l'Italie, affectent des partis aussi opposés que le *Labour* britannique, le Parti communiste italien, ou le Front National français. La scission n'est pas l'apanage d'un modèle organisationnel particulier. Pour autant certaines caractéristiques organisationnelles sont généralement considérées comme favorables à l'occurrence de scissions : il s'agit notamment du factionnalisme. Une première partie testera la valeur explicative de cette variable, particulièrement significative à l'UDF, pour le cas de la scission étudiée. Nous verrons toutefois qu'à elle seule, cette variable s'avère insuffisante à la compréhension de la scission de DL, la question de l'institutionnalisation relative de la confédération et des composantes devant lui être obligatoirement associée.

I- Mode d'organisation et opportunités de faire scission : le cas du factionnalisme de l'UDF

La scission de Démocratie Libérale, dans le cadre de l'UDF, pourrait apparaître comme un cas simple à expliquer. Parce que l'UDF était une confédération, chacune de ses parties, formant précisément déjà un parti, pourrait au moment où elle le juge bon, en fonction de ses intérêts, suspendre sa participation à l'organe confédéral. En allant au delà des premières évidences, toutefois, l'organisation confédérale n'apparaît pas un cas unique, de forme non partisane, mais bien plutôt un idéal-type d'organisation particulièrement factionnalisée. Dès lors, la scission n'est plus aussi simple, parce que DL ne peut pas seulement être assimilée à un acteur

¹⁰ En d'autres termes, une scission est une modalité de changement partisan, qui peut être compris tant d'un point de vue de l'organisation que du système partisan (Mair, 1997).

¹¹ Dans quatorze pays d'Europe occidentale, sur une période s'étendant de 1945 à 1987, trente-cinq cas seulement sont enregistrés. Sur une période un peu plus récente (1960-1998), et sur seize pays d'Europe occidentale, trente-neuf cas sont repérés, marquant ainsi la relative stabilité du phénomène sur la longue période (Mair 1991 et 1998). Ce nombre est toutefois hautement contestable, et dépend évidemment de l'interprétation des sources et de la définition des scissions (Rose & Mackie, 1984 ou Harmel & Robertson, 1985).

collectif dont les décisions seraient appliquées de manière homogène et mécanique. Dans cette première partie, nous proposons donc, d'abord, de voir dans quelle mesure la notion de factionnalisme peut être appliquée à l'UDF et de préciser la nature de la relation entre factionnalisme et scission pour pouvoir observer, par la suite, comment l'organisation de l'UDF, appréhendée autour de cette variable, permettait de constituer les ressources nécessaires à une scission.

1.1- Factionnalisme et scission

Le factionnalisation des partis est souvent considérées comme l'une des origines les plus courantes des scissions. Très tôt, l'organisation de tendances est proscrite à l'intérieur de nombreux partis, comme les partis communistes ou bien la SFIO (Campbell & Charlton, 1978) parce que non seulement elle mettait en lumière les clivages internes mais parce qu'elle menaçait également l'unité du parti. Jusqu'aux années 1960, les études, par ailleurs rares, sur les factions, condamnent unanimement le factionnalisme, comme dysfonctionnel. C'est en partie pour cette raison que G. Sartori propose de substituer le terme de fractionnalisme à celui de factionnalisme, trop connoté (Sartori, 1976 : 72). Mais l'ironie de Sartori n'aura cependant pas été suffisante pour obtenir un changement de terminologie.

Les années 1960 et 1970 constituent un tournant pour l'étude des factions avec la publication pendant cette période des travaux qui font encore autorité aujourd'hui (Belloni & Beller, 1978; Sartori, 1976; Zariski, 1960; Zuckerman, 1979). Si l'ensemble de ces travaux abandonne des analyses trop normatives, la plupart soulignent néanmoins encore le lien entre factionnalisme et unité des partis. Sur la quinzaine d'études de cas que comprend le recueil dirigé par Beller et Belloni, les tendances désintégratives du factionnalisme pour les partis se retrouvent pour le Japon, l'Italie, Israël, la France, le Chili et la Bolivie¹². Le factionnalisme n'apparaît pas seulement l'indicateur d'un niveau de conflictualité important à l'intérieur des partis, mais semble soutenir une logique propre d'exacerbation des oppositions. La mise en concurrence formelle de différents groupes tend à accroître la compétition interne mais également leur refus de la défaite. Cette situation aboutit soit à la neutralisation réciproque des différentes factions, et *in fine*, à la paralysie du système comme en Italie, soit à la répétition de scissions et de fusions, comme en Israël.

Si on cherche à comprendre non pas les motivations à l'origine des scissions mais ce qui les a permis, les études du factionnalisme n'ont pas clairement exposé de théorie des scissions. Néanmoins, le factionnalisme apparaît comme favorable aux scissions dans la mesure où il constitue des acteurs collectifs à l'intérieur des partis. Si on s'accorde à reconnaître, avec M. Offerlé, que le "départ protestataire (scission ou contestation externe) ne permet un maintien dans la compétition politique qu'autant qu'il s'appuie sur un potentiel de ressources (personnelles et électorales) puisque, abandonnant leur droit à disposer du capital collectif de l'organisation, les sortants doivent reconstruire pour eux-mêmes une nouvelle organisation" (Offerlé, 1997 : 79), alors la constitution en faction représente précisément ce potentiel de ressources. L'organisation partisane déterminerait ainsi un niveau de probabilité de l'occurrence de scissions dans le parti, suivant qu'elle permet plus ou moins facilement le

¹² En excluant les cas des systèmes à partis uniques (Chine et démocraties populaires), on retrouve donc ce thème dans six des douze cas étudiés dans ce volume.

développement des ressources nécessaires à la construction d'un nouveau parti. La scission revient alors à une simple partition, au sens de la théorie des ensembles, du parti, si on admet que le parti ne représente en fait qu'un ensemble de différentes factions¹³. En d'autres termes, scissions et fusions ne représentent pratiquement plus que de simple modalités de réarrangements de coalitions. Dès lors, on peut formuler l'hypothèse que plus un parti est factionnalisé, plus il a des risques de subir des scissions dans la mesure où le factionnalisme réduit les coûts et les risques liés à la scission.

L'organisation confédérale de l'UDF constitue un cas intéressant pour tester cette hypothèse, à la condition d'accepter de considérer cette organisation comme un cas idéal-typique de factionnalisme. Yves Poirmeur, dans sa thèse consacrée au problème des factions (Poirmeur, 1988), range l'UDF dans la catégorie des partis factionnalisés. Cette catégorisation a cependant suscité un certain nombre de polémiques. Le qualificatif de parti a longtemps été dénié à l'UDF, les composantes étant alors considérées comme les véritables partis. Les descriptions du système partisan français peuvent ainsi se diviser entre celles qui prennent l'UDF comme unité d'analyse (cf. Ysmal 1989, ou Cole 1990 par exemple) de celles lui préférant les composantes (cf. Bell, 2000 par exemple)¹⁴. Il apparaît donc nécessaire de revenir sur ces problèmes de catégorisation pour déterminer dans quelle mesure l'hypothèse formulée peut effectivement être appliquée au cas de l'UDF.

Les définitions du parti politique, comme de la faction, ont comme caractéristique commune d'être plurielles, hétérogènes, voire contradictoires. Parmi l'ensemble des problèmes posés par ces définitions, un nous intéresse plus particulièrement : celui du rapport entre parti et faction. Historiquement, les deux termes s'opposent. Une faction est une forme antérieure à celle du parti, en quelque sorte un pré-parti¹⁵. A l'opposé, faction et parti peuvent représenter deux figures distinctes d'un même continuum. Ce continuum pourrait être ordonné notamment par le degré d'organisation. On pourrait ainsi passer de la tendance, qui est un regroupement lâche et non organisé à la faction, elle plus organisée pour aller jusqu'au parti. Pour d'autres encore, plus rares, la différenciation entre faction et parti apparaît même inutile voire trompeuse dans la mesure où ces deux termes renvoient à la même réalité d'un acteur partisan (Mitchell, 1978). Le choix d'une définition en tant que telle pose à ce niveau problème, et frise le nominalisme, dans la mesure où la plupart du temps il s'agit de définitions induites des terrains étudiés, et donc relatives à un contexte particulier. C'est pour cela que nous

¹³ En d'autres termes un parti P serait la simple addition de ses différentes factions (A, B, C). On aurait donc $P = A + B + C$ et $A + B + C = 0$.

¹⁴ On peut noter plus généralement que l'UDF recueille une attention finalement très limitée dans ces ouvrages, le parti étant même parfois "oublié", comme dans (Ignazi & Ysmal, 1998), faute d'un nombre significatif de spécialistes du cas.

¹⁵ L'acception historique du terme de faction a donné naissance à une littérature abondante, sur l'invention de la forme partisane (pour ne citer que ceux là, Huard, 1996 ou Aldrich, 1995). On peut noter également que la conception anthropologique du terme de faction (basée sur une relation clientélaire) s'oppose à celle de parti. Ces oppositions entre différentes conceptions ne sont toutefois pas hermétiques : "Factions, in this conception, were embryonic parties in a historical context [...] In a broader sense, however, [Chambers] concept suggests a phase of party existence without reference to any particular time period or specific context. In these terms, even an intra party faction may be a preparty. This is a likely conclusion when factions produce permanent schisms or when they secede from the parent party or are expelled" (Belloni & Beller, 1978 : 10).

privilégierons une définition relative du terme de faction, en suivant l'exemple de Belloni et Beller, pour lesquels une faction est "any relatively organized group that exists within the context of some other group and which (as a political faction) competes with rivals for power advantages within the larger group of which it is a part" (Belloni & Beller, 1978 : 419).

Dès lors, les composantes de l'UDF sont des factions, sans pour autant qu'il soit véritablement nécessaire de déterminer dans quelle mesure l'UDF est un parti puisque la définition retenue propose un critère principal d'emboîtement. Et l'UDF est un cas d'autant plus intéressant qu'elle apparaît comme le cas le plus probable où le factionnalisme entraîne la scission. L'organisation confédérale de l'UDF semble dans cette perspective déterminer un potentiel de scissions très élevé dans la mesure où les factions, ou composantes, sont précisément déjà des partis, au moins au sens organisationnel. Les composantes étaient des partis avant de se coaliser dans l'UDF et elles le sont demeurées. Chacune des composantes avait ainsi un statut juridique de parti politique, dans la mesure où le système législatif français le reconnaît. Une simple résolution lors de son conseil national du 16 mai 1998 aura ainsi permis à DL de réaliser formellement sa scission.

1.2- Factionnalisme et ressources disponibles pour la défection

La structure confédérale de l'UDF nous a permis de formuler l'hypothèse que la scission de l'UDF a été rendue possible parce que DL était une composante de la confédération, et donc une faction. Ce cas de factionnalisme particulièrement poussé nous a même mené à supposer que la scission pouvait être assimilée à la simple rupture d'une coalition parce que DL, en tant que composante, était déjà organisationnellement un parti. Pour tester cette hypothèse, nous proposons maintenant d'observer dans quelle mesure le statut de faction de DL lui a assuré le potentiel de ressources nécessaires à sa défection. Plusieurs indicateurs sont ici utilisés, en termes de ressources matérielles, "humaines" et symboliques (cf. Offerlé, 1997 : 45-48).

a/ La scission de l'UDF n'apparaît pas, au premier regard, avoir modifié l'existence matérielle de Démocratie Libérale. DL demeure dans son siège national, au 113 rue de l'Université. Son site Internet¹⁶, construit sous la surveillance personnelle d'A. Madelin a traversé le retour à l'autonomie sans grand changement significatif. Parce que DL était une composante, le passage de DL du statut de composante de l'UDF à celui de parti autonome n'apparaît avoir aucun impact sur ses ressources organisationnelles, comme d'ailleurs, l'avait été son passage de parti autonome à celui de composante de l'UDF, en 1978. Pour vérifier cette hypothèse formulée sous le jour d'évidence empirique, nous proposons d'observer plus précisément les conséquences financières pour Démocratie Libérale de son autonomisation.

Les comptes de Démocratie Libérale, comme ceux de toutes les formations politiques, sont soumis à l'obligation de publication au Journal Officiel depuis 1990 (Doublet, 1997)¹⁷. Ces données ne pas exemptes de critiques, l'obligation légale de publication ne garantissant pas forcément la sincérité des données. La Commission Nationale des Comptes de Campagne et

¹⁶ Alors www.democratie-liberale.asso.fr, maintenant www.demlib.com.

¹⁷ Les données utilisées ici sont tirées pour l'essentiel de la publication par la CCFP annexée au JO du *Journal officiel* du 18 novembre 1998 (annexe au n° 267), *Journal officiel* du 6 novembre 1999 (annexe au n° 258), *Journal officiel* du 10 novembre 2000.

des Financements Politiques (CCFP) insiste même régulièrement, dans ses rapports d'activités, sur leurs limites étant donné l'absence de pouvoirs d'investigation octroyée à cette commission. La loi cantonne la CCFP à un rôle de contrôle formel du respect par les partis des trois obligations qui leur sont faites, à savoir de tenir des comptes et des les arrêter chaque année, de les faire certifier par deux commissaires aux comptes, de les envoyer à la CCFP avant le 30 juin de chaque année (CCFP, 1999 : 91). La CCFP va même jusqu'à dénoncer l'attitude générale des partis, en demandant "le minimum de formalisme qui devrait être respecté" (CCFP, 1999 : 91). On peut également ajouter que la publication des seuls bilan et compte d'ensemble des partis est loin de suffire à une représentation exacte et précise de leurs activités financières. Ces réserves importantes une fois admises, il n'en reste pas moins que la publication de ces comptes reste pour l'essentiel le seul indicateur disponible pour rendre compte de manière substantielle de la situation matérielle d'un parti. La comparaison des données longitudinalement et entre les différents partis permet également de mieux apprécier les données disponibles.

L'impact de la scission apparaît relativement limité sur l'activité financière de Démocratie Libérale. Si son budget annuel diminue de 15 MF entre 1997 et 1999¹⁸, c'est surtout en raison de la défaite législative de la droite lors des élections de 1997. Quand le RPR voit diminuer son budget de près d'un tiers sur la même période, le budget de DL ne diminue que d'un quart. Cette situation permet même à DL de dégager un excédent de 12 MF en 1999. Ce n'est donc pas une formation en situation financière apparemment difficile qui sort de cette scission. Le MPF et le RPF auront pour leur part été confrontés à des moments bien plus délicats au moment de leur création, accumulant les déficits.

L'existence préalable à la scission de son organisation permet même à DL de profiter de ressources supplémentaires, par les réserves accumulées mais surtout par l'existence d'actifs. Leur liquidation permettra temporairement un accroissement des ressources disponibles. L'actif de DL passe ainsi de 57MF en 1997 à seulement 6 MF en 1999. En 1999, l'actif immobilisé de DL n'est ainsi que d'un peu plus d'1 MF, DL ne possédant plus aucun terrain ni immeuble. Cependant, cette liquidation a servi, pour une part significative, à réduire l'endettement élevé de DL, qui représente encore en 1999 plus de 35 MF, soit trois quarts de ses produits annuels. En comparaison, Force Démocrate n'est endettée qu'à hauteur d'un peu plus de 16 MF pour des produits annuels de presque 51 MF. En outre, l'actif de DL avait déjà été largement liquidé avant 1997 puisqu'il s'élevait en 1994 à 106 MF¹⁹.

Ce n'est donc pas "l'héritage" accumulé par le Parti Républicain qui permet à DL de financer son retrait de la confédération. Ses militants non plus. En 1999, avec un peu moins de 3 MF de cotisations des adhérents, avec 67550 F²⁰ de contributions des élus, les militants de DL n'assurent que 7% des produits de leur parti. Ceci dit, lors du maximum de rentrée de

¹⁸ L'année 1998 peut difficilement être prise en compte dans la mesure où l'impact de la scission peut difficilement être apprécié puisqu'elle survient dans le cours de l'année.

¹⁹ A titre de comparaison, FD a en 1999 encore un actif de près de 52 MF, le Parti Socialiste a un actif de plus de 300 MF. Le montant de l'actif d'un parti n'est toutefois pas en soit un indicateur de bonne santé financière d'un parti, la location des locaux du siège national n'étant par exemple pas forcément économiquement une moins bonne solution que leur possession.

²⁰ Les contributions des élus ne sont en fait prélevées que localement, de manière assez disparate.

cotisations pour le Parti Républicain sur ces dernières années, en 1996²¹, ces produits ne représentent que 5% des entrées. Ce sont les financements publics qui constituent l'essentiel des gains de Démocratie Libérale, comme avant le Parti Républicain, ceux-ci représentant entre deux tiers et trois quarts du budget depuis l'interdiction des dons de personnes morales²².

Le retour à l'autonomie de Démocratie Libérale se traduit de manière relativement étonnante, pour elle, par une augmentation, certes peu importante, de sa dotation publique alors que son nombre de parlementaires diminue dans l'intervalle²³. Cette augmentation tient en fait au mode d'attribution des dotations publiques qui transite, à l'UDF, par l'intermédiaire du Groupement des élus de l'UDF. Cette association reçoit l'intégrité du financement destiné à l'UDF et le reverse aux diverses entités qui composent l'UDF. Malgré la scission, DL va rester partie prenante du Groupement des élus de l'UDF mais obtiendra de ne plus participer au financement de l'appareil confédéral qui recevait jusqu'alors 20 % de la dotation globale. Si l'on combine l'effet de l'arrêt de cette participation au financement de l'appareil confédéral à la diminution du nombre de parlementaires de DL, on aboutit bien à une légère augmentation de la dotation reversée à DL (qui passe de 30% en 1997 à 34%²⁴ (soit exactement la proportion de parlementaires qu'elle représente en 1999) de l'enveloppe globale). La scission a donc même augmenté certaines ressources de DL.

Peut-on pour autant conclure que la scission a été permise par le potentiel de ressources financières de DL ? Non. La scission introduisait d'abord un aléa sur les ressources de DL dans la mesure où le nombre de ses parlementaires qui la quitterait pour rester à l'UDF lui était inconnu²⁵. Or ces transferts ont été significatifs. Selon nos calculs, 21 parlementaires affiliés à DL avant la scission ont rejoint l'UDF tandis que 14 parlementaires UDF ont rejoint DL²⁶. Vu qu'à l'intérieur du groupement des élus de l'UDF, la clé de répartition semble précisément être le nombre de parlementaires, et non les voix obtenues par exemple, ces transferts ont eu un coût direct. Le potentiel de ressources budgétaires de DL avant la scission vient donc avant tout de la loyauté de ses parlementaires et de son potentiel d'attraction d'autres parlementaires. Cette loyauté ne s'explique pas par le factionnalisme mais par l'institutionnalisation des factions, qui fera donc l'objet de nos développements ultérieurs. En ce sens, toutefois, le factionnalisme institutionnalisé de l'UDF a bien déterminé un potentiel

²¹ 3,6 MF de cotisations et 0,3 MF de contribution des élus.

²² Les dotations publiques ne représentent en moyenne qu'environ la moitié du budget des partis (CCFP 1999 : 148). A cet égard, DL et l'UDF paraissent parfaitement illustrer la thèse de Katz et Mair (1995) sur l'idée de cartel.

²³ La deuxième fraction de l'aide publique est calculée par rapport au nombre de parlementaires. Le problème, toutefois, est que les affiliations sont effectuées sur la base de déclarations individuelles. Le Groupement des Elus de l'UDF pouvait ainsi poser une réclamation au Conseil d'Etat (requête du 28 mai 1998) suite à des non-rattachements dus à des "erreurs" de libellés. On a su aussi, que R. Barre avait pris l'habitude de ne jamais renvoyer son formulaire d'affiliation, ou que V. Giscard d'Estaing, tout en restant membre du groupe UDF, déclarait un rattachement à DL.

²⁴ Soit 4 MF supplémentaires.

²⁵ Bien entendu, il y a eu de multiples contacts, sondages, et débauchages. Mais la différence entre nouveaux rattachements et défection était incertaine.

²⁶ Informations pour partie incomplètes dans la mesure où toutes les affiliations partisanes, surtout au Sénat, ne nous sont pas connues. En outre, ces affiliations peuvent connaître un certain nombre de modifications. Les données sont établies ici pour juin 2000.

de ressources probables pour la scission (une loyauté et des transferts que la seule prise en compte du factionnalisme ne permet pas d'expliquer).

Une seconde raison, encore plus substantielle, vient dénier au factionnalisme le pouvoir de déterminer un potentiel de ressources important pour les factions. Il s'agit tout simplement de constater que si DL s'était retirée, ou avait été exclue du Groupement des Elus de l'UDF, ses ressources financières auraient été divisées par deux, ne pouvant plus alors que compter sur la seconde fraction de la dotation publique. En effet, si la liste des affiliations des parlementaires est revue chaque année, la surface électorale des partis, déterminée par les résultats aux élections législatives, ne peut être révisée qu'à l'occasion de nouvelles élections. Comme le montre le cas du Front National (CCFP, 1999 : 62-63), il est très probable que si DL n'avait plus appartenu au Groupement, elle aurait perdu ses droits à dotation sur la seconde fraction de l'aide publique, qui représente la moitié de la dotation totale. C'est donc finalement parce que les parlementaires qui sont restés à l'UDF n'ont pas voulu priver DL de la moitié de ses ressources que celle-ci en a effectivement disposé. Ce potentiel était donc pour moitié déterminé par l'attitude de l'UDF à l'égard de la scission. Trois raisons peuvent venir expliquer cette apparente collusion pour faciliter l'autonomisation de DL. La première tient à une volonté conciliatrice de l'ensemble des parlementaires qui adoptaient tant à DL qu'à l'UDF une attitude distanciée vis-à-vis de l'UDF. Maintenir l'unité du Groupement des Elus de l'UDF était laisser une chance de voir, à plus ou moins court terme, l'UDF se reconstituer. La seconde raison pourrait tenir à une collusion de fait possible entre F. Bayrou et A. Madelin qui bénéficiaient chacun de cette scission, notamment au détriment de F. Léotard, alors président en exercice de l'UDF. F. Bayrou n'a rien fait pour retenir Démocratie Libérale et pourrait peut être avoir même contribué à faciliter son retrait. La troisième explication tient à ce que l'UDF avait intérêt à assurer la survie de DL, une fois le principe de son autonomie acquise. En perdant la moitié de son financement public pendant quatre ans, DL aurait été contrainte à une inactivité presque absolue, devant probablement changer de siège, se séparer de la plupart de ses permanents dans la mesure où ses frais fixes auraient absorbé la plus grande partie de son budget. Dans la perspective d'un tel affaiblissement, voire de la fin de DL, une partie significative de ses adhérents et de ses élus rejoindraient probablement le RPR, mettant cette fois l'UDF dans une position particulièrement délicate face à un partenaire aussi dominant. Si le factionnalisme, dans le contexte étudié, assure un certain potentiel de ressources, le fait que DL ait été une faction de l'UDF ne suffisait pas finalement à lui garantir forcément le potentiel de ressources matérielles nécessaires à sa survie vu la dépendance du budget de DL par rapport à l'aide publique, parce que celle-ci est déterminée en fonction de la participation aux élections législatives précédentes.

b/ Les "ressources humaines", pour un parti, peuvent être considérées comme constituées de l'ensemble des savoir-faire, des ressources individuelles ou de la simple présence des adhérents, des militants, des élus ou des professionnels que réunit un parti. Les membres fournissent à leur parti à la fois une légitimité, par leur nombre ou leur qualité (cf. Duverger, 1981), et la possibilité de réaliser des tâches de manière plus ou moins efficace, avec plus ou moins d'ampleur. Le fait d'être une faction donnerait un potentiel de ressources pour la scission dans la mesure où elle constituerait dès avant la scission un regroupement de militants, d'élus et de professionnels, formant ainsi le socle du futur parti. Examinons dans quelle mesure le statut de faction de DL lui a effectivement fourni ce potentiel de ressources.

Avant la scission, militants, élus ou professionnels étaient en effet déjà affiliés à DL. L'adhésion à l'UDF passait même obligatoirement par l'adhésion à l'une de ses composantes, la composante des Adhérents directs de l'UDF ayant été créée dans cette perspective. Seules quelques personnalités, comme V. Giscard d'Estaing, R. Barre ou S. Veil se sont vues octroyer la possibilité d'adhérer en tant que personne physique à la confédération. C. Millon aura été par exemple débouté dans sa demande d'une telle affiliation en 1995. DL était la composante principale de l'UDF, regroupant près d'un tiers de ses membres et, sur vingt ans, un peu plus de 40% des parlementaires élus sous l'étiquette de l'UDF. Le problème, pour estimer plus précisément le potentiel de ressource de DL, est de comprendre dans quelle mesure ces différents individus vont suivre effectivement DL dans son autonomisation, comme nous l'avons d'ailleurs déjà signalé à propos du cas des parlementaires. Tous les membres de DL, en 1998, ne vont effectivement pas suivre leur composante, certains d'entre eux préférant demeurer partie prenante de la confédération. Ces individus se regrouperont, temporairement, dans le PRIL, Pôle des Républicains Indépendants et Libéraux, composante transitoire de l'UDF avant que celle-ci ne prononce la fusion, encore partielle aujourd'hui, de ses composantes. Nous pouvons donc essayer d'estimer un taux de défection, qui sera compris comme la proportion des membres de DL qui suivra effectivement l'autonomisation.

L'estimation de ce taux pose des problèmes méthodologiques importants. Le premier, et le plus facile à résoudre, est celui de la population à partir de laquelle le calculer. Est-il plus pertinent, par exemple, de la calculer pour les simples membres ou les cadres, les militants ou les élus ? Quelle population détermine effectivement le potentiel de ressource significatif pour l'organisation ? Toutes les populations contribuent à former un potentiel de ressources. Certaines peuvent apparaître cependant éventuellement plus importante, notamment celle des élus et plus largement des notables, pour un parti issu de la tradition des partis de cadres. Mais, dans la mesure où nous possédons des données, il apparaît utile d'estimer ce taux pour différentes populations, ne serait-ce que pour consolider des résultats bâtis sur des données fragiles. Nous prendrons en compte celles des parlementaires, celles des membres du siège national et celle des adhérents.

Le second problème méthodologique est celui de l'estimation elle-même, et notamment des données sur lesquelles elle se fonde. Nous n'avons pas nous-même procédé à la passation de questionnaires sur des échantillons statistiquement représentatifs et aucune donnée de sondage n'est disponible. Trois sources différentes ont été en réalité utilisées, suivant les différentes populations étudiées. Pour les membres du siège national, ceux qui seront qualifiés de professionnels ou de permanents, nous avons pu obtenir des données apparemment relativement fiables sur l'ensemble de la population, limitée à une vingtaine de personnes, par le biais d'entretiens que nous avons menés²⁷. Pour les parlementaires, nous avons pu constituer une base de données biographiques pour l'ensemble des parlementaires UDF élus depuis 1978 (596 individus) à partir des différents guides et annuaires biographiques disponibles²⁸. Pour les adhérents, nous avons pu obtenir grâce à un accès temporaire aux

²⁷ Entretiens réalisés entre avril 1998 (lors d'une première enquête pour notre DEA) et mai 2001, pour un échantillon final de 94 interviews.

²⁸ Notamment, Who's who, Société Générale de Presse, le Guide du Pouvoir et la base de données en ligne Profession politique.

"archives" de l'UDF les listes des effectifs des fédérations départementales, par composantes, datée du 28 octobre 1997 ainsi que les listes départementales des conseillers nationaux de l'UDF, par composante, datée du 22 octobre 1998²⁹. Ces listes, annotées, sont celles du service fédération de l'UDF et étaient donc destinées à un usage interne, de travail. Pour autant, leur fiabilité est relative, notamment pour les listes de 1997. Issues de la création d'un fichier unique des adhérents de l'UDF, la même année, les effectifs de chaque fédération et de chaque département a été l'objet d'une lutte interne importante³⁰, dans le contexte, en outre, d'organisations peu attachées à la notion d'adhérents à jour de cotisations³¹. Ainsi, plus de 10% des adhérents issus de la première fusion des fichiers s'avaient par exemple adhérer à plus d'une composante. D'autre part, le calcul du taux de défection a demandé d'estimer un nombre probable d'adhérents du PRIL à partir de son nombre de conseillers nationaux, relation qui n'était pas forcément *a priori* directe, les conseillers nationaux étant élus dans le cadre départemental à la proportionnelle, et le plus souvent à partir d'une liste unique. Toutefois, en admettant le postulat d'effectifs constants, c'est-à-dire de la non-défection de membres en dehors de la scission principale³², nous avons pu observer que l'écart-type du coefficient de reproduction entre nombre d'adhérent en 1997 et nombre de conseillers nationaux en 1998 était faible dans le cadre de chaque département³³. En calculant le coefficient moyen de reproduction par département, nous avons donc pu avoir une estimation du nombre de membres du PRIL qui s'est révélée relativement fiable à partir de vérifications empiriques sur nos terrains d'enquête localisée. A partir de là, il était facile de calculer la proportion des membres de DL qui ne suivaient pas, cette fois-ci, la défection. Dans la mesure où les démissions ont représenté un nombre relativement faible, nous pouvons considérer ce taux comme le complémentaire du taux de suivi de l'autonomisation.

Les taux de défections estimés sont présentés dans le tableau 1.

Qu'ils soient adhérents, parlementaires élus ou anciens élus, les taux de défection des membres de DL sont proches, entre trois quarts et quatre cinquièmes des effectifs, les différences n'apparaissant pas véritablement significatives eu égard aux approximations dont résultent ces taux. Les permanents du siège national semblent néanmoins plus fidèles à leur composante que l'ensemble des adhérents. Cette nuance se comprend facilement dans la mesure où les permanents sont pour la plupart des proches d'A. Madelin, nommés à leurs postes quelques mois seulement avant la scission à l'occasion du remplacement de F. Léotard par A. Madelin à la présidence de la composante à l'automne 1997.

Les membres de DL ont représenté une ressource essentielle lors de la scission. Leur loyauté à la composante, très largement majoritaire, lui a assuré une transition vers le statut de parti à

²⁹ Malheureusement, quelques données sont manquantes sur ce listing, notamment pour 11 départements sur 96.

³⁰ Notamment parce que la mise en place de ce fichier unique s'est accompagnée du vote des militants.

³¹ La fiabilité des données, si on les compare par rapport aux montants des cotisations déclarées, est douteuse. Pour l'UDF, en 1997, un peu plus de 7 MF de cotisations déclarées pour 94660 adhérents dans le fichier (soit une cotisation annuelle moyenne de 75 F). Une cotisation annuelle de 100 F est normalement le seuil minimal.

³² Ce postulat est bien sûr faux empiriquement dans le détail, mais l'hypothèse revient à dire que le taux de défection hors scission est comparable entre les différentes composantes.

³³ Hormis le cas du PPDF, principale composante sujette aux défections en direction de DL. Le PPDF a bien entendu été exclu pour ce calcul.

part entière sans pratiquement de changement apparent. Une nuance cependant s'impose, par rapport aux permanents du parti. Leur fidélité doit être observée aussi à la lumière de la nouveauté de leur prise de fonction. Si l'on compare la composition du siège national entre le début 1997 et après la scission, il apparaît alors que seuls trois permanents sont restés. Dès lors, la ressource qu'il représente est largement amoindrie, les savoir-faire et l'expérience dont ils sont porteurs étant limitée, même s'ils étaient pour beaucoup déjà impliqués largement dans la vie politique, notamment en tant qu'élus. L'efficacité des services des fédérations ou des élections par exemple, qui demandent une connaissance du terrain importante, a pu souffrir significativement du remplacement des équipes³⁴.

L'explication de ce niveau élevé de la loyauté des membres de DL s'explique-t-elle néanmoins uniquement par le fait que DL soit une faction ? Prenons deux autres exemples de factions, à l'intérieur de l'UDF, Combat pour les Valeurs (qui a formé le MPF en 1995) et le PPDF. Dans le premier cas, nous avons une faction de l'UDF qui n'a jamais eu le statut de composante. Combat pour les Valeurs, comme le mouvement rénovateur ou le barrisme, a représenté un type de faction, ou de tendance, transversale par rapport aux autres composantes, et même en partie extérieure à l'UDF. Quand Combat pour les valeurs s'est constitué en MPF, seules quelques centaines d'adhérents de l'UDF ont suivi la scission, ne représentant pas plus de 10% des membres de Combat pour les valeurs de l'aveu même des dirigeants du MPF. La différence entre une simple faction et une composante, de manière peu surprenante d'ailleurs, apparaît donc particulièrement significative quant à son impact sur la loyauté de ses membres en cas de scission. Pour autant, le cas du PPDF montre également que le statut de composante ne supprime pas tout aléa. En appliquant la même méthode de calcul du taux de loyauté au PPDF qu'à DL, lors de la scission de 1998, il apparaît que seuls 56% (8144 / 14544) des membres du PPDF font encore partie de l'UDF après le retrait de DL.

Il apparaît donc sans conteste que le statut de composante représente une ressource particulièrement significative lors de la scission de DL. Néanmoins, dans le même temps, la loyauté à la composante ne reste qu'une norme souffrant de nombreuses exceptions. La question centrale, dans ce cadre, est de comprendre dans quelle mesure la loyauté des membres représente un potentiel déterminé par l'organisation. C'est en croisant le concept d'institutionnalisation avec celui de factionnalisme que la réponse pourra être plus facilement apportée.

c/ Un troisième type de ressources, symbolique, que constitue le statut de faction, est celui du sigle : "en garantissant par sa visibilité, son ancienneté et sa notoriété une seconde identité à qui peut s'en prévaloir, [la marque du parti] permet de recueillir sur le marché politique, mais aussi dans les interactions quotidiennes, les profits de distinction qui y sont attachés" (Offerlé, 1997 : 45). Avec DL; le problème tient à ce que la composante change de sigle juste avant la scission.

L'UDF s'étant construite par la réunion de différents partis qui n'ont pas disparu dans un processus de fusion, on pourrait s'attendre en effet à ce que un certain nombre d'électeurs conservent une préférence partisane tournée vers l'une des composantes plutôt que vers la

³⁴ D'où, d'ailleurs, la place importante qu'ont très vite occupés C. Goasguen et X. Chinaud.

confédération. Dix ans après la fondation de la confédération, 77% des sympathisants de l'UDF peuvent encore en effet exprimer une préférence partisane en faveur de l'une des composantes quand il le leur est demandé, le Parti Républicain recueillant par ailleurs plus de 48% des préférences. Néanmoins, la force d'attachement aux composantes doit être largement relativisée parmi les électeurs. Les trois quarts de ceux qui expriment une préférence pour l'ensemble formé par l'UDF expriment une préférence pour la confédération et non l'une de ses composantes³⁵. Démocratie Libérale n'a donc pu que très peu s'appuyer sur ses appuis électoraux antérieurs au moment de sa prise d'indépendance³⁶. Ainsi, en 1998, d'après les sondages de l'OIP, seuls 3% de l'échantillon expriment une identification avec DL (et seulement 2% en 1999). Le mouvement de C. Millon, créé dans le même temps, regroupe également 2% de l'échantillon interrogé sur les questions d'identification et en 1995, selon une enquête CEVIPOF, 3% des individus s'identifient avec le MPF.

Si on considère maintenant la marque du parti comme porte d'accès à un capital social, DL hérite, au moment de la scission, d'une inscription importante dans différents réseaux sociaux, notamment au sein du milieu entrepreneurial. Toutefois, encore une fois, cette inscription n'est pas forcément le fruit d'une longue histoire, et résulte, dans ce cas précis, autant de l'apport de la fusion avec les réseaux Idée-Action d'Alain Madelin, effective une fois celui-ci parvenu à la tête de la nouvelle DL, que des relations historiques que le PR a entretenues avec les milieux économiques. Sur le plan local, en outre, c'est la logique des partis de cadres, ou de notables, qui prévaut encore largement. Les adhérents sont les principaux médiateurs de capital social.

Au terme de cette première partie, il apparaît que même pour une composante de l'UDF, la scission n'est pas facile. Elle représente un changement non seulement du système partisan mais également, et peut-être principalement, des organisations. Même dans le cas de l'UDF, la scission ne représente pas la simple disjonction d'éléments autonomes liés par un pacte électoral.

II- Institutionnalisations relatives des organisations : la question des loyautés en cas d'appartenances multiples

La principale ressource de DL, lors de la scission a été la loyauté de ses membres. Nous avons pu noter que ce haut niveau de loyauté semblait associé au statut de composante de la confédération UDF, les autres types de faction ne connaissant pas à ce niveau le même succès. Une première explication de cette loyauté vient de ce que l'affiliation à l'UDF était indirecte, effectuée par l'intermédiaire des composantes. Cependant, lors de la scission, les membres de l'UDF et de DL, plus particulièrement, ont eu la capacité et la conscience d'effectuer un choix, de suivre ou non DL dans son autonomisation. Une hypothèse plus substantielle doit donc venir expliquer ce niveau important de loyauté. Nous proposons ici d'estimer dans quelle

³⁵ CEVIPOF 1995. Il s'agit d'une question ouverte sur la proximité partisane. Mais ces résultats ne sont donnés qu'à titre indicatif tant les effectifs sont faibles. Il s'agit de 86 réponses pour l'UDF, 12 pour le CDS, 10 pour le PR, 3 pour le Parti radical, et 2 pour le PSD.

³⁶ Cela n'est pas tout à fait surprenant au vu de l'histoire du parti. Le Parti Républicain venait juste d'être fondé, en 1976, avant son intégration dans l'UDF.

mesure l'institutionnalisation des factions en composantes a effectivement assuré la fidélité des adhérents de DL.

II.1- Factionnalisme, institutionnalisation et scission

Le factionnalisme, au sein de l'UDF, a pu revêtir différentes formes. Il y a existé des tendances, des factions "occultes", des factions avec reconnaissance de l'appareil confédéral, les composantes. Ces dernières, les plus visibles dans l'espace de la confédération, étaient institutionnalisées d'une double manière. Il existait d'abord un factionnalisme institutionnalisé par l'organisation de l'UDF en appareil confédéral (Thibéault, 1988)³⁷. La vie de l'UDF pouvait ainsi être représentée comme un système politique en miniature, et être lue, avec encore plus d'acuité que pour nombre d'autres partis, comme un regroupement lâche de sous-partis (Sartori, 1976). En retour, les composantes étaient elles-mêmes institutionnalisées, en tant qu'organisations. Supports de la vie courante du parti, les composantes formaient des sortes de piliers au sein desquelles les membres étaient comme encapsulés.

Ce type de factionnalisme a des conséquences sur l'institutionnalisation du parti. Factionnalisme et institutionnalisation apparaissent en effet comme des concepts liés dans la littérature, notamment chez Panebianco. Deux idéaux-types de partis, le parti de tendances, fortement institutionnalisé et le parti de factions, faiblement institutionnalisé, représenteraient les deux extrémités d'un continuum des organisations possibles des partis (Panebianco, 1988 : 60-61)³⁸. Pour Panebianco, en effet, l'institutionnalisation est définie par deux facteurs : le degré d'autonomie du parti par rapport à son environnement et son degré de "systémicité". Ce dernier facteur dépend directement du factionnalisme de l'organisation puisque "the degree of systemicity refers to the internal coherence of the organization. When an organizational system leaves a good deal of autonomy to its internal sub-groups, its degree of systemness is low" (Panebianco, 1988 : 56). L'UDF, dans ce cadre, serait proche de l'idéal-type du parti factionnalisé et faiblement institutionnalisé, et ce d'autant plus qu'elle correspond encore largement à la définition du parti de cadres.

A partir de ces analyses, on peut admettre l'hypothèse que l'UDF représente un type de parti à l'organisation relativement paradoxale, où les factions seraient plus institutionnalisées que le parti qui les regroupe. Cette hypothèse nous permettrait d'expliquer alors la loyauté majoritaire des adhérents de DL pour leur composante. En effet, l'institutionnalisation d'une organisation peut être vue comme la combinaison de la construction d'une identité collective, envers qui se développent des loyautés individuelles, et de l'émergence d'un système d'intérêts, collectifs et individuels, liés à la préservation de l'organisation. On retrouve ainsi, mais de manière complémentaire, le dualisme des explications de la persistance des institutions. Pour Hall et Taylor, on peut distinguer deux explications dominantes : la

³⁷ Cette institutionnalisation vient même figer le nombre et l'identité des composantes existantes, exceptées la fusion entre le CDS et le PSD, en 1995, et la scission interne du PPDF, également en 1995.

³⁸ Ce continuum correspond en fait en grande partie à la distinction parti de masse, parti de cadres décrite par Duverger. Pour Panebianco, les partis faiblement institutionnalisés sont en effet caractérisés par une intégration horizontale des élites, directement importées en tant qu'élite, de l'environnement.

première, "culturelle" ou sociologique, explique la persistance par le fait que les individus socialisés dans des institutions spécifiques "internalisent" les normes qui leur sont associées (Hall & Taylor, 1996 : 948) notamment par l'émergence d'une culture organisationnelle propre. Les institutions, dans ce cadre, contraignent les images que les individus se font d'eux mêmes, et donc, leur identité et donnent ainsi naissance à des engagements normatifs envers les institutions auxquelles ils appartiennent. La seconde explication de la persistance des institutions, basée cette fois sur une approche de choix rationnel, suppose que les individus restent membres d'institutions parce que toute défection va plus détériorer leur condition que ne le fait leur adhésion (Hall & Taylor, 1996 : 940). Dès lors, les membres d'une institution lui sont par définition loyaux.

Factionnalisme, institutionnalisation et loyauté sont donc liés³⁹. L'hypothèse est que la loyauté majoritaire des membres de DL s'explique par l'institutionnalisation plus importante de la composante par rapport à la confédération. Cette hypothèse implique que les ressources disponibles pour la défection de DL ne dépendaient pas principalement du contexte, de la conjoncture, ou d'une dynamique de mobilisation, mais qu'elles étaient déterminées par l'organisation de l'ensemble de l'UDF.

II.2- Institutionnalisation des composantes et loyautés

Nous essayons ici de déterminer dans quelle mesure l'organisation de l'UDF explique les ressources qu'a eu à disposition DL lors de sa défection, à partir du constat que celles-ci étaient principalement déterminées par la loyauté de ses propres membres. Pour tester l'effet de l'institutionnalisation différentielle supposée au sein de l'UDF, nous proposons trois méthodes, dont les deux dernières ne seront cependant qu'esquissées : la première prend en compte les données agrégées disponibles sur ces défections, la deuxième est basée sur une approche localisée de la loyauté et la troisième raisonne à partir de cas individuels.

a/ Nous avons vu que le taux moyen de défection, pour les membres de Démocratie Libérale, était d'environ 80 % (seul 1 adhérent sur 5 est loyal à l'UDF). L'hypothèse de l'institutionnalisation relative s'inscrit contre une explication en terme de contexte. Pour la tester, il est donc possible d'observer comment s'effectuent les défections, au niveau départemental. Plus les taux de défection seront homogènes sur l'ensemble de la France, plus l'effet de l'institutionnalisation est probable, notamment si on raisonne à partir d'une logique en termes d'identification. A partir des données qui ont été déjà présentées, il apparaît que la distribution des taux de défection, par département, ne s'apparente pas à une distribution gaussienne (ici matérialisée en noir). En réfléchissant à partir des comportements non loyaux à la composante (graph 1), qui sont la donnée effectivement mesurée par notre indicateur, il apparaît que les départements ayant des taux soit inférieurs à 10% soit supérieurs à 90%

³⁹ La littérature sur les partis lors des transitions démocratiques, que ce soit en Espagne ou en Europe de l'Est, a beaucoup travaillé sur la relation entre factionnalisme, institutionnalisation et transformation des partis (par exemple, Hopkin, 1999). On aboutit à une conclusion déjà atteinte dans le livre de Belloni et Beller, à savoir que finalement, ce sont les factions qui sont les instances les plus organisées et qui sont véritablement la base de la compétition politique, les partis politiques n'étant finalement guère différents d'alliances temporaires de différentes factions.

représentent plus de la moitié de la population. Les comportements sont donc homogénéisés au sein de chaque fédération locale.

Si l'on admet que les taux de défection, lors d'une scission, peuvent être compris comme indicateurs d'un niveau d'institutionnalisation des organisations⁴⁰, alors ce n'est plus tant la composante en tant que telle qui est institutionnalisée, mais chacune de ses entités locales⁴¹. L'institutionnalisation ne fonctionne plus alors comme explication des ressources disponibles pour DL dans la mesure où ces ressources dépendent alors de ce qui a déterminé chacune des fédérations à suivre ou non la défection collective. La cartographie des niveaux de loyautés permet à ce niveau de formuler quelques explications, surtout de manière négative (carte 1).

Cette carte frappe par l'absence de toute logique spatiale apparente dans la distribution des taux de non-fidélité des adhérents de DL lors de la scission. Ces taux de défection ne sont corrélés ni aux effectifs des fédérations (que ces fédérations soient celles de l'UDF ou de DL), ni aux résultats électoraux (qu'on les mesure en termes de pourcentages de voix recueillies ou en termes d'élus, aux élections nationales ou locales) et pas même au comportement des parlementaires ou des anciens parlementaires. Dès lors, soit la défection s'apparente à un phénomène aléatoire, au moins dans sa répartition territoriale, soit sa logique est ordonnée par des configurations ou des histoires locales, difficiles à traiter de manière quantitative. Une approche localisée de quelques fédérations permet d'éclairer, en partie du moins, cette question.

b/ Prétendre réaliser une étude localisée (au sens de Sawicki, 1997, Briquet et Sawicki, 1989) n'est pas ici notre ambition, faute de place et surtout de données suffisantes. Néanmoins, les recherches entreprises pour notre thèse ont permis une enquête plus approfondie sur le cas de trois départements, l'Isère, la Loire-Atlantique et les Yvelines. Ces trois départements se caractérisent, à partir de nos données quantitatives, par des comportements très contrastés lors de la scission. En Isère, seuls 5% des membres de DL se seraient finalement ralliés à l'UDF, 35% dans les Yvelines, 100% en Loire-Atlantique⁴².

Le cas de l'Isère. La fidélité générale à la composante, en Isère, semble pouvoir être expliquée par quatre éléments : (1) le maintien de relations très importantes en DL et l'UDF, notamment au niveau des élus locaux, avec, par exemple, la préservation du groupe commun au Conseil général; (2) le pouvoir propre de DL, provenant notamment du fait que, jusqu'en 2001, le président du conseil général appartienne à DL; (3) des implantations sensiblement différentes entre DL et le reste de l'UDF, DL étant présent au nord du département, l'UDF au sud; enfin, (4), la domination, au sein de DL, d'une génération formée dans les années 60 au Républicains Indépendants, notamment par Aimé Paquet, ancien président du conseil général. Ainsi, la

⁴⁰ Si la définition généralement acceptée du concept d'institutionnalisation, comme processus par lequel une organisation de moyen devient une fin en elle-même, se réfère à un changement d'état, le concept est en effet le plus souvent opérationnalisé en terme de niveau, qui représente alors la probabilité de survie de l'organisation (Panebianco, 1988 : 54-63).

⁴¹ On a vérifié qu'il n'y avait pas de corrélation significative entre la taille de la fédération et le taux de défection. Ce n'est pas un effet de la loi des grands nombres en ce sens là.

⁴² Dans ce cas toutefois, la surestimation du chiffre est sensible, même si la non-loyauté à la composante y a été très sensible.

principale défection au profit de l'UDF sera le fait d'un "jeune", implanté dans la banlieue grenobloise et ayant centré sa carrière politique surtout sur la conquête d'une mairie.

Le cas de la Loire-Atlantique. Le cas de la Loire-Atlantique apparaît relativement complémentaire à celui de l'Isère. Cette fois, le taux très élevé de défection au profit de l'UDF semble provenir de la faiblesse, voire de la quasi-inexistence de DL, qui ne regroupe pas plus de quelques dizaines d'adhérents, dans un département très largement dominé par FD et des choix de la plupart des principaux leaders historiques des libéraux locaux de ne pas soutenir Madelin. Ainsi, c'est notamment les sympathisants d'Idées-Action, ancien club fondé par Alain Madelin, qui resteront fidèles à DL.

Le cas des Yvelines. Le cas des Yvelines est de loin le plus complexe tant DL était clivée sur le plan local, subissant en outre l'influence sensible du siège national. La définition des groupes, suivant leur loyauté à l'UDF ou à la composante, s'explique assez facilement par des logiques de réseaux. Ceci dit, le comportement de chacun des réseaux apparaît plus difficilement compréhensible. S'il peut sembler naturel que le réseau formant la coalition dominante locale reste à DL, nous ne possédons pas suffisamment de données pour expliquer véritablement que le réseau, formé des anciens du PPDF, formalise à ce moment là son adhésion à DL alors qu'il ne sera pas véritablement intégré à la coalition dominante locale, tandis qu'un groupe d'anciens adhérents, certes eux aussi largement exclus, vont rester à l'UDF, sans pour autant y intégrer non plus véritablement la coalition dominante. Les justifications données à ces comportements se fondent essentiellement sur des amitiés et des inimitiés, sur le rôle de personnalités locales et sur le rôle d'un conflit interne, noué à l'occasion des élections régionales de 1998⁴³.

Les quelques ébauches d'éléments d'analyse localisée proposés ici permettent de mettre en lumière des éléments d'explication hétérogènes des comportements de défection. On perçoit nettement le rôle de la constitution des systèmes d'intérêts, centrés autour des mandats électifs. Si DL constitue un système propre ou continue à participer à un système intact, comme en Isère, alors le risque de défection au profit de l'UDF semblent faibles. Si, comme en Loire-Atlantique, DL ne constituait un système d'intérêts relativement autonomes, alors les risques de défections sont forts. La logique et l'effet de l'institutionnalisation sont ici évidents. Des logiques, complémentaires ou concurrentes, existent néanmoins à côté. Des comportements stratégiques existent, des individus cherchant à maximiser leurs chances de faire carrière politique en négociant leur changement d'affiliation. L'effet des réseaux se montre également pour comprendre des comportements collectifs.

c/ Nous proposons enfin une troisième méthode pour tenter d'apporter une autre lumière sur ces comportements de défections, à partir d'entretiens individuels. L'objectif n'est pas de dresser un portrait psychologique du comportement de non-fidélité (Leach, 1995) mais d'essayer, principalement, de tester l'hypothèse de comportements stratégiques. Pour cela, nous procédons par comparaison entre entretiens. Notamment, notre échantillon a été en

⁴³ Un candidat de DL avait été "rayé" de la liste par le RPR, et n'avait pas reçu le soutien de son parti, au profit de l'un de ses permanents.

partie pensé pour obtenir des comparaisons par paires d'individus au parcours politique équivalent⁴⁴ mais à la décision de défection opposée. Deux exemples sont ici donnés.

P. Mignola et X. Chinaud. En 1997, ces deux personnes sont de jeunes, et ambitieux, permanents du Parti Républicain, proches de F. Léotard. Lors de la scission, P. Mignola choisit l'UDF tandis que X. Chinaud reste à Démocratie Libérale. Comment expliquer cette différence ? Malgré les apparences, leurs choix s'expliquent d'abord par une question de parcours politique, et notamment le choix d'un type de carrière différent. P. Mignola a choisi l'implantation locale, en Savoie, en se faisant l'héritier du sénateur démocrate-chrétien local, Jean Blanc, en fin de carrière politique. Il lui succède au conseil général en 1998, à la mairie en 2001. X. Chinaud, à l'inverse, n'a pas véritablement d'implantation locale. Après avoir été candidat municipal à Paris, il est élu au conseil régional d'Ile de France, en 1998. La seconde différence de parcours politique tient à ce que X. Chinaud est désigné pour rester principalement au siège national du PR, lorsqu'Alain Madelin en est élu président, fin 1997 tandis que P. Mignola passera à partir de ce moment là l'essentiel de son temps au siège de l'UDF, dans l'équipe de la présidence Léotard. Ces données connues, il apparaît finalement compréhensible que P. Mignola soit resté à l'UDF tandis que X. Chinaud choisissait DL. Ils appartenaient à des systèmes d'intérêts différents.

J-P. Fourcade et C-H. de Cossé-Brissac. En 1998, J-P. Fourcade et C-H. de Cossé-Brissac sont tout deux sénateurs du groupe Républicains et Indépendants, membres de DL et élus locaux, le tout de longue date. Lors de la scission, J-P. Fourcade choisira l'UDF, C-H. de Cossé-Brissac DL, tout en encourageant, cependant, ses sympathisants à rester à l'UDF. Des deux, J-P. Fourcade s'affirme le plus haut libéral, C-H. de Cossé-Brissac regardant même avec sympathie le qualificatif de démocrate-chrétien. Pour C-H. de Cossé-Brissac, rester à DL était un moyen d'assurer le succès à son héritière désignée, les soutiens de l'UDF acquis, ceux de DL neutralisés et les négociations avec le RPR facilitées. Pour J-P. Fourcade, l'intérêt de rester à l'UDF pouvait provenir du fait que sa contestation interne, à la mairie de Boulogne-Billancourt, venait de l'UDF. Son maintien à l'intérieur de l'UDF permettait d'éviter que celle-ci n'investisse un candidat concurrent. Il faut cependant également ajouter que J-P. Fourcade, dans la logique giscardienne, ne voulait pas soutenir "ceux qui ont cassé l'UDF".

Ces deux exemples très rapidement traités montrent à la fois la diversité des motivations, dans le choix des affiliations, mais aussi la prédominance des questions de carrière politique. Ces entretiens permettent de montrer, également, pourquoi il n'y a de corrélation simple entre force des fédérations des composantes, notamment celles de DL, et défections. Les modalités d'institutionnalisation sont différentes, l'appartenance et la structuration des composantes dominées ne sont pas les mêmes partout sur le territoire. Les logiques de réseaux apparaissent très importantes.

La loyauté à la composante, significative au niveau agrégé, n'apparaît pas pour autant un indicateur fort de l'institutionnalisation, même relative des partis. La loyauté ne se répartit pas

⁴⁴ Nous avons principalement travaillé en combinant le type de mandats détenus au moment de l'entretien à la longévité de la carrière. Les critères étaient malheureusement difficiles à affiner, faute parfois de connaissances suffisantes mais surtout de cas remplissant des conditions trop précises, dans le cadre d'études souvent localisées.

de manière probabiliste, d'un point de vue territorial. L'institutionnalisation de Démocratie Libérale dès avant sa scission ne semble donc pas constituer un facteur prépondérant dans l'explication de l'occurrence de la scission, dont le sort a dépendu de calculs stratégiques, de configurations locales, de dynamiques de mobilisation. L'institutionnalisation apparaît d'ailleurs avoir d'autant moins de force que les composantes, pas plus que la confédération, n'apparaissent comme des organisations fortement institutionnalisées.

Conclusion

Le mode d'organisation confédéral de l'UDF ne semble donc pas représenter une explication centrale dans l'occurrence de la scission de DL, en 1998. Le statut de composante a constitué, bien sûr, une ressource significative. Mais cette ressource était soumise à un aléa, tant du point de vue financier que de celui de la loyauté des membres.

Le recours à d'autres types d'explications est par conséquent absolument central dans l'explication de cette scission. Pour autant, toute explication de type organisationnel ne doit pas être disqualifiée. En appréhendant l'organisation par ses dynamiques, ses changements, de nouvelles pistes peuvent en effet être ouvertes. Cela amène notamment à observer que la scission de DL se produit à la suite de changements significatifs dans l'organisation de l'UDF, dans la direction de sa fédéralisation. Dans cette logique, il est possible d'avancer des arguments pour dire que c'est l'abandon de l'organisation confédérale pour un type d'organisation plus unitaire qui a, paradoxalement, provoqué la scission.

Si la conclusion de cette étude est négative, constatant l'absence de lien explicatif fort, elle n'est pas forcément privée d'enseignements. Le premier concerne l'explication du phénomène sécessionniste lui-même. La généralisation à partir d'un cas unique est bien entendu particulièrement difficile et délicate. Toutefois, les caractéristiques de l'UDF, notamment son degré pratiquement idéal-typique de factionnalisme interne et de faible institutionnalisation, laissaient prévoir une forte probabilité pour que l'organisation joue ici un rôle central. On peut donc en déduire, au moins sous la forme d'hypothèse, que l'organisation des partis a toutes les probabilités de jouer un rôle faible dans l'occurrence des scissions⁴⁵. Cette hypothèse est d'ailleurs largement confortée par les quelques études comparatives que nous mentionnions en introduction. A partir d'un nombre de cas il est vrai non significatif statistiquement, il est possible de remarquer l'absence de corrélation entre un type d'organisation et la probabilité d'occurrence de scissions.

Le second enseignement se rattache aux débats sur l'UDF. A partir de cette étude de cas, nous espérons avoir avancé des arguments convaincants pour dire qu'analyser l'UDF comme une simple coalition est par trop réducteur. L'importance des changements d'affiliation au moment de la scission devrait suffire à le prouver. En allant plus loin, le clivage organisationnel entre composantes n'apparaît que l'un des différents clivages significatifs au sein de l'UDF, où les oppositions entre groupe parlementaire et appareil partisan peuvent être aussi particulièrement prégnantes, tout comme les divisions entre territoires. Au total, expliquer la scission de DL revient également à essayer de comprendre comment se noue, territorialement et

⁴⁵ Il serait cependant nécessaire de préciser le contexte, notamment en excluant les situations de transition démocratique où l'absence d'organisation des partis est une explication apparemment importante.

individuellement, un entrelacement de réseaux hétérogènes. Les comportements lors des scissions permettent ainsi de voir se cristalliser différentes logiques et de mieux comprendre comment, à des moments de choix individuels, certaines dimensions peuvent apparaître dominantes.

Nicolas SAUGER
CEVIPOF – IEP Paris

Références bibliographiques :

- Aldrich, J., 1995, *Why parties ?*, Chicago, University of Chicago Press.
- Baum, J., 1996, "Organizational ecology", in Clegg, Hardy & Nord (eds), *Handbook of organizations*, London, Sage.
- Bell, D., 2000, *Parties and democracy in France*, Aldershot, Ashgate.
- Belloni F. & D. Beller (eds), 1978, *Faction politics*, Santa Barbara, Clio Press.
- Borella, F., 1990, *Les parties politiques dans la France d'aujourd'hui*, Paris, Seuil.
- Bréchon, P., 2001, *Les cadres du parti socialiste. Enquête au congrès de Grenoble 2000*, non publié.
- Briquet, J-L. & F. Sawicki, 1989, "L'analyse localisée du politique", *Politix*, 7-8.
- Campbell, B. & S. Charlton, 1978, "The ambiguity of faction : fragmentation and bipolarization in France", in Belloni & Beller (eds), *Faction Politics*, Santa Barbara, Clio Press.
- Carmines, E. & J. Stimson, 1989, *Issue evolution, race and the transformation of American politics*, Princeton, Princeton University Press.
- Commission des Comptes de campagne et des Financements Politiques, 1999, *5^{ème} rapport d'activité : 1998-1999*, Paris, La Documentation Française.
- Cole, A. (ed), 1990, *French political parties in transition*, Darmouth, Darmouth Publishing Compagny.
- Doublet, J-M., 1997, *Le financement de la vie politique*, Paris, PUF.
- Duverger, M., 1981, *Les partis politiques*, Paris, Colin.
- Francfort, D., 2000, "Réflexion sur le mot modéré", in Roth (ed.), *Les modérés*, Nancy, Presses Universitaire de Nancy.
- Hall, P. & R. Taylor, 1996, "Political science under the three new institutionalism", *Political Studies*, 34.
- Hanley, D., 1999, "Compromise, Party Management and Fair Shares : the Case of the French UDF"; *Party Politics*, 5 (2).
- Hannan, M. & J. Freeman, 1977, "The population ecology or organizations", *American Journal of Sociology*, 82.
- Harmel, R. & J. Robertson, 1985, "Formation and success of new parties", *International Political Science Review*, 6 (4).
- Hauss C. & D. Rayside, 1978, "The development of new parties in Western democracies since 1945", in Maisel & Cooper (eds), *Political parties : development and decay*, London, Sage.
- Hazan, R., 1997, *Center parties*, London, Pinter.

- Huard, R., 1996, *La naissance du parti politique en France*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Ignazi P. & C. Ysmal, 1998, *The organization of political parties in Southern Europe*, Praeger.
- Katz, R., & P. Mair, 1995, "Changing Models of Party Organization and Party Democracy: The Emergence of the Cartel Party," *Party Politics*, 1 (1).
- Lay, J-P., 1988, *Le centre sous la Cinquième République*, thèse de doctorat (Université de Lyon).
- Le Flamanc, S., 1996, "La tentation sécessionniste", *Pouvoirs*, 78.
- Lucardie, P., 2000, "Prophets, purifiers and prolocutors; Towards a theory on the emergence of new parties", *Party Politics*, 6 (2).
- Mair, P., 1991, "The electoral payoffs of fission and fusion", *British Journal of Political Science*, 20 (1), pp. 131-142.
- Mair, P., 1997, *Party System Change*, Oxford, Clarendon Press.
- Mair, P., 1998, "New Political Parties in Established Party Systems : How Successful Are They ?", in Beukel, Klandi-Klausen, Kurt & Mouritzen, *Elites, Parties and Democracy*, Odense, Odense University Press.
- Massart, A., 1997, *UDF : Naissance et organisation d'un regroupement de partis*, Thèse de Science Politique (Université de Lille II).
- Mitchell, C., 1978, "Factionalism and political change in Bolivia", in Belloni & Beller (eds), *Faction Politics*, Santa Barbara, Clio Press.
- Offerlé, 1997, *Les partis politiques*, Paris, PUF.
- Panbianco, A., 1988, *Political parties : organization and power*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Poirmeur, Y., 1987, *Contribution à l'étude du phénomène des tendances dans les partis et les syndicats : le cas français*, Thèse de doctorat (Université de Picardie).
- Rose, R. & T. Mackie, 1984, *Do parties persist or disappear ? The big tradeoff Facing Organizations*, Glasgow, University of Strathclyde.
- Sartori, G., 1976, *Parties and party systems*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Sawicki, F., 1997, *Les réseaux du Parti Socialiste*, Paris, Belin.
- Thiébault, Jean-Louis, 1988, *Les caractéristiques organisationnelles d'une confédération de partis : l'exemple de l'UDF*, contribution au Congrès National de l'AFSP, Bordeaux.
- Ysmal, C., 1989, *Les partis politiques*, Paris, Montchrestien.
- Ysmal, C., 2001, "Les modérés", in Perrineau & Reynié, *Le dictionnaire du vote*, Paris, PUF.
- Zariski, R., 1960, "Party factions and comparative politics", *Midwest Journal of Political Science*, 4 (1).
- Zuckerman, A., 1979, *The politics of faction*, New Haven, Yale University Press.